





Pôle Direction Investissements

**Direction des Travaux et de l’Architecture**

**ENTRETIEN DES ESPACES VERTS**

**DU CHU DE BREST**

ET D’AUTRES SITES DU GHT DE BRETAGNE OCCIDENTALE

**MEMOIRE TECHNIQUE**

**(A renseigner OBLIGATOIREMENT)**

|  |
| --- |
| **ENTREPRISE :** |
| **INTERLOCUTEUR REPONDANT AU MARCHE** |
| Nom : Prénom :  Tél : Email : **@**  Qualité : |
| **LOT(S) CONCERNE(S) (cocher la ou les cases ci-dessous):**   * Lot 1 : Entretien des espaces verts (hors arbres) de Cavale Blanche * Lot 2 : Entretien des espaces verts (hors arbres) de Morvan et des structures extrahospitalières du CHU de Brest, des sites de Guilers, Delcourt-Ponchelet et Winnicott * Lot 3 : Entretien des espaces verts (hors arbres) de Bohars et Fortin * Lot 4 : Entretien des espaces verts (hors arbres) du CH de St-Renan (haies) * Lot 5 : Entretien des espaces verts (hors arbres) et des voiries du CH de Morlaix et structures extrahospitalières * Lot 6 : Elagage, étêtage et abattage d’arbres sur l’ensemble des sites * Lot 8 : Entretien des espaces verts (hors arbres) du CH Lesneven |

# 1. Critère prix : pondération 40%

## Montant de l’offre financière

Le calcul de la note se fera selon la formule suivante :

N : note du candidat

Nmax : note maximal (10 points)

Pmin : Prix de l’offre conforme la plus basse susceptible d’être retenue

Poffre : Prix de l’offre du candidat

# Critère technique : pondération 60%

La valeur technique sera notée à partir des renseignements que vous allez fournir ci-après (conformément aux dispositions du CCTP).

|  |
| --- |
| Organisation du marché (sous-pondération : 20%) |
| Il s’agit de permettre à l’établissement d’apprécier la méthodologie et les moyens mis en place pour suivre la bonne exécution du marché. Le candidat détaillera son organisation en termes de réactivité (disponibilité, proximité, organisation du service d’astreinte), ses outils de planification, traçabilité, reporting, gestion des déchets, etc.  Une attention particulière sera portée à l’organisation et aux moyens humains déployés pour assurer la continuité des prestations durant la période estivale (entre fin juillet et fin août). Le titulaire devra présenter ci-après les dispositions prévues à cet effet, en particulier s’il ferme sur cette période. |
| Capacité à réaliser le chantier (sous-pondération : 15%) |
| Il s’agit de permettre à l’établissement de valider la capacité de l’entreprise à réaliser le marché et limiter le risque de l’entreprise. Celle-ci fournira son chiffre d’affaires. |
| Produits Phytosanitaires (sous-pondération : 10%) |
| Il s’agit de permette à l’établissement d’apprécier la maîtrise des produits phytosanitaires et de ses alternatives dans l’entreprise. La société démontrera sa maitrise du sujet et fournira des attestations de chantiers réalisés sur les différentes techniques alternatives (thermique, mécanique, gestion différenciée, Protection Biologique Intégrée). |
| Limitation des risques (sous-pondération : 10%) |
| Il s’agit de permettre à l’établissement de limiter les risques liés à la taille relative du marché. L’entreprise indiquera son niveau de fonds propres. |
| Formation (sous-pondération : 10%) |
| Il s’agit de permettre à l’établissement d’apprécier le niveau d’investissement en termes de formation. L’entreprise indiquera la dépense annuelle pour la formation par rapport à la masse salariale. |
| Conditions de sécurité au travail (sous-pondération : 10%) |
| Il s’agit de permettre à l’établissement d’évaluer la politique mise en place dans l’entreprise pour la maîtrise des risques. |
| Démarche Qualité (sous-pondération : 10%) |
| Le candidat fournira au minimum des exemples de :   * rapports annuels * rapports mensuels * bons d’intervention |
| Démarche éthique (sous-pondération : 5%) |
| Quels sont les engagements sociétaux de l’entreprise (insertion des personnes en difficulté, développement des acteurs de proximité, etc.) ? Quels sont les engagements environnementaux de l’entreprise ? |
| Fonction « Responsable marché » (sous-pondération : 5%) |
| Il s’agit de permettre à l’établissement de connaître les qualités, expériences et missions de la personne responsable opérationnelle du marché. L’entreprise fournira un document unique qui mentionne les actions mises en œuvre. |
| Rédaction du CRT et annexes (sous-pondération : 5%) |
| Il s’agit de permettre à l’établissement d’apprécier la lisibilité du mémoire technique au regard des critères définis ci-dessus. |